Fascicules N° 126 - 127 - 128
1er Semestre 2005

ISSN 0220-3543

G.R.E.C.

Val-Ombreuse
par Christiane CRÉMIEUX

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

29ème année de la Revue - 32ème du G.R.E.C. - 40ème de la fondation du Club d'archéologie du Lycée.

Ceyras

Le Moulin de Rabieux

Le moulin de **Rabieux**, situé sur la commune de **Ceyras**, est alimenté par la Lergue, affluent de l'Hérault.

Vers 1495, il s'appelait "Moulin de Rocazert" et appartenait à Antoine DE PENTRIC.

Il apparaît sur la carte de CASSINI.

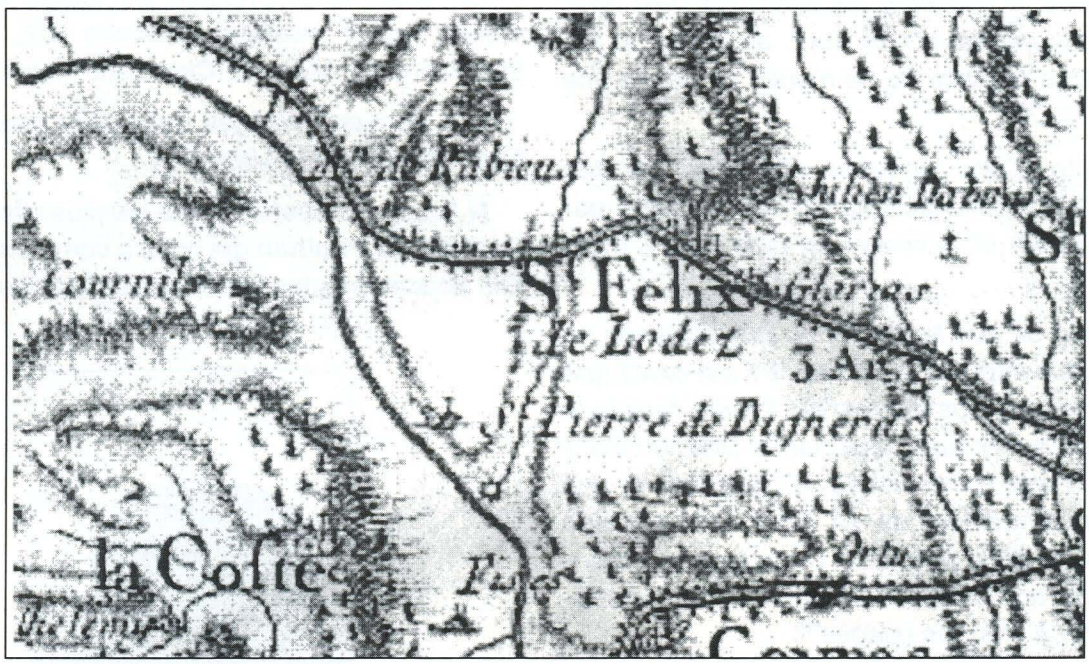

L'ancien propriétaire et dernier meunier, Antoine VIGUIER, a écrit sur son moulin, l'article ci-dessous :

La Minoterie de Rabieux

*Le moulin de **Rabieux** existe depuis les Arabes et fut peut-être créé à l'époque gallo romaine. A quelques centaines de mètres passe une chaussée reliée à la Narbonnaise et un camp romain était érigé sur la colline le dominant.*

*L'étymologie de **Rabieux** vient de l'arabe ras (ou courant vif) qui a donné rasvif et **Rabieux** par corruption.*

Il existait à l'époque un moulin alimenté par les sources d'eau potable. Celles-ci, abondantes, étaient emmagasinées dans un réservoir de 40 mètres de long sur 10 de large et 2 de profondeur. La conduite d'amenée au rouet était en pierres de taille percées à la barre à mine et scellées les unes aux autres au soufre fondu; la chute verticale, de 25 mètres environ.

Les conduites existent toujours.

Le moulin actuel fut d'origine féodale. C'était le moulin seigneurial ou banal, où les serfs, bourgeois ou affranchis devaient obligatoirement moudre. Un barrage de plus de 100 mètres fut établi sur la rivière, barrage fait de caissons de chêne vert, reliés les uns aux autres, et emplis de cailloux. Le tout fut dallé. Les ouvriers touchaient 1 sol, le contremaître 2 sols, ceci pour une journée de dix heures.

Un canal d'amenée fut percé dans le roc et le

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

moulin établi au ras de la rivière. Chaque génération de VIGUIER se chargera de l'élever et de le transformer, comme le montre ce qui suit.

*Les lignes collatérales attaquèrent ces dispositions d'où procès devant le sénéchal de la province de **Béziers** en 1778, devant le tribunal de **Lodève** le 15 thermidor an 8, devant le tribunal de 1re instance le 11 prairial an 11, et finalement par arrêt de la cour en 1809 nos droits furent définitivement reconnus.*

Les VIGUIER se mirent alors au travail. Un bâtiment fortifié contre les eaux fut établi. Le logement du meunier était dans le moulin. Les eaux l'inondaient et une nuit l'aïeul fut obligé de s'enfuir en attachant une corde à un arbre. L'arbre vit toujours. Une maison d'habitation éloignée de la rivière fut construite.

Le moulin s'agrandit ainsi que ses dépendances. La grande crue de 1860 manqua ruiner la famille. Le barrage fut enfoncé sur une cinquantaine de mètres et les dégâts causés par les eaux atteignirent à l'époque la coquette somme de 41360 francs. La famille dut vendre un vignoble de 10 hectares et l'Empire nous donna 10000 francs, nous prêta deux mules et des hommes pour réparer les dégâts.

*Un pont à péage fut établi sur la rivière entre **Clermont** et **Ceyras**. Pour venir moudre, les gens devaient passer le pont et payer 1 sou à l'aller et 1 sou au retour. La marge de mouture qui était de 6 sous, leur revenait à 8 avec le péage. Le meunier réduisit la mouture à 5 sous. Encore trop cher: les paysans prirent l'habitude de guéer la rivière. Le fermier fit barrer le gué avec des chaînes. Mon arrière-grand-père allait les détruire la nuit avec le forgeron local, soutenu par la population et les maires des communes environnantes.*

*A cette époque les moulins florissaient dans l'**Hérault**, cent cinq moulins en 1900, aujourd'hui réduits à six.*

Dès 1860, mon grand-père fit installer une première turbine-fontaine de 30 chevaux, trois paires de meules de 1,50, le blutage et le lavage.

En 1905, première installation à cylindres, remaniée en 1913, en 1925, 1939, et actuellement en cours de transformation.

En 1913, installation d'une seconde turbine.

En 1933 et 1950, installation de deux groupes de silos.

*Le moulin de **Rabieux** était adhérent à l'A.N.M.F. dès avant 1914.*

A. VIGUIER

*Cet article probablement extrait d'un bulletin de l'Association nationale de la Meunerie Française, nous a été aimablement communiqué par M. ALAUZET, meunier au moulin de Latour **(Aveyron)***

Madame ASTIÉ, propriétaire actuelle du moulin et fille de l'ancien meunier, donne des précisions sur le moulin.(1)

Le barrage de **Rabieux** est construit sur la rivière "la Lergue" au lieu-dit **Rabieux**, commune de **Ceyras**. Son départ se situe dans la commune de **Lacoste** et son aboutissement au moulin dans la commune de **Ceyras**.

Barrage, moulin et propriété furent acquis par le sieur Antoine VIGUIER le 8 mai 1767, au sieur de VERDURON qui lui céda la seigneurie de **Rabieux**. Le sieur de VERDURON était l'héritier du baron PASCAL, seigneur de **Saint-Félix de Lodez**, héritier à son tour de Jeanne DE ROMIEU décédée en 1620. Depuis mai 1767, le moulin et le barrage sont restés propriété de la famille VIGUIER.

Quelques mots sur l'édification du barrage:

La chaussée existait avant les inondations de 1766 et sa remise en état fut assurée à cette époque par les propriétaires.

Le barrage est construit à l'aide de caissons de chêne vert, immergés, qui sont fixés au sol par des pieux reliés entre eux. Les interstices sont remplis de pierres de basalte dressées à la main. Les rangées supérieures sont serties à la chaux ou au ciment.

Ce barrage est épaulé en son milieu par un îlot naturel de terre et de pierres couvert d'arbustes, profond d'une quarantaine de mètres ce qui accroît sa solidité; j'ajouterai que par apports naturels de calcaire, argile et calcite, il est entièrement colmaté et étanche car en période de basses eaux où il est sec, aucune infiltration n'apparaît à sa base, ni dans sa masse.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Les terres sur les deux rives sont abruptes, escarpées et surplombent le barrage de 25 mètres environ...

Le blé à moudre était amené au moulin par des particuliers qui venaient de partout dans les environs avec leurs charrettes. Ils passaient la nuit chez le propriétaire en attendant leur mouture, soit leur besoin en farine, soit en repasse ou en son. Plus tard, les moyens de transport s'organisant, le blé

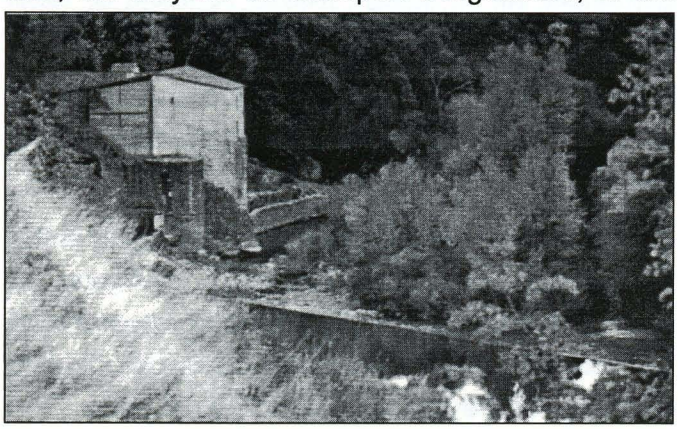

Cliché De COOMAN

venait essentiellement du **Tarn**; transporté par voie de chemin de fer, il arrivait en sacs déchargés à la gare de **Rabieux**.

Dans le "*Tableau de recensement de 1818*". [2]

Le propriétaire de la section A n° 168 est Antoine VIGUIER.

Un moulin à bled, maison, vigne, pred, champs et jardin, contenance 15 sétérées 3 quartes 3 pugnièrs 1 dextre.

En l'An IV, les moulins sont visités par les juges de paix.[3]

*"L'an 4 de la République Française une et indivisible et le 25 messidor, six heures du matin, nous Antoine DELEUZE, assesseur de la justice de paix du canton de **St André**, chargé par le citoyen BOISSE juge de paix de vérifier conformément à l'arrêté de l'administration centrale du département de l'**Hérault** du 16 courant le moulin de **Rabieux** et celui du citoyen SANIER, nous sommes transportés au Moulin de **Rabieux**, situé sur la rivière de Lergue, avons trouvé le citoyen VIGUIER fils, fermier du dit moulin, à qui nous avons fait enlever les meules et*

Matrices cadastrales du cadastre de 1835

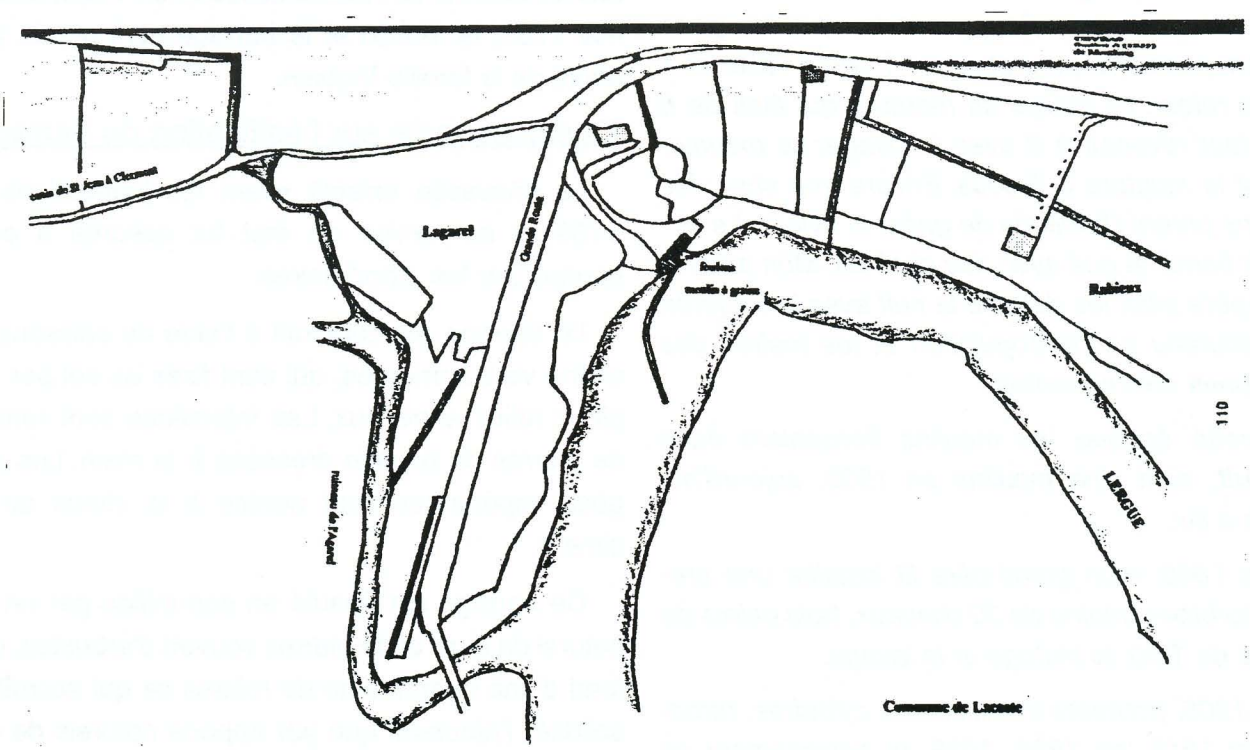

après les plus exactes vérifications, tant intérieurement que dans les voûtes qui se trouvent par

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

dessous nous n'avons rien trouvé qui nous ait paru pouvoir faciliter la fraude et de tout de dessus nous avons dressé procès verbal ce jour. DELEUZE *Signé.*

Section A (de ***Montlong****)* VIGUIER *frères: foulons et garnisseuses = parcelle 400, moulin à blé = parcelle 401.*

*En 1891 Annuaire de l'****Hérault****:* CABIROU *frère minoterie:* VIGUIER

En 1902, nombre de moulins exploités. [4]

1 moulin: puissance de rendement journalier en farine = 3600 kg

En 1914, parcelle 400 (moulin Rabieux) appartient à VIGUIER *François*

En 1918, liste des moulins[5] *:*

Moulin de ***Rabieux****:* VIGUIER *Frères: minoterie.*

En 1933, enquête du Préfet: [6]

Nom de l'exploitant de la minoterie: VIGUIER *Frères*

Nature de la force motrice: Hydraulique, 2 turbines

Nature de l'outillage: granulateur et cylindres

Mode habituel de travail (moulin à façon): commerce en façon

Nbre de quintaux écrasés en année moyenne: 8000

Nbre de quintaux pouvant passer journellement dans les appareils de broyage: 50 quintaux

Importance moyenne des stocks de farine existant dans l'Etablissement: 200 quintaux

Importance moyenne des stocks de blé existant dans l'Etablissement: 1200 quintaux

Eloignement de la voie ferrée: 100 mètres

En 1962, le moulin exerce une activité complémentaire au blé: le concassage des noyaux d'olives provenant de l'Huilerie Coopérative de **Clermont l'Hérault**. (Ces noyaux concassés fournissaient la fleurette que l'on utilisait pour rendre plus légère la farine qui ainsi ne collait plus sur la spatule du boulanger lors de mise du pain au four.)[7]

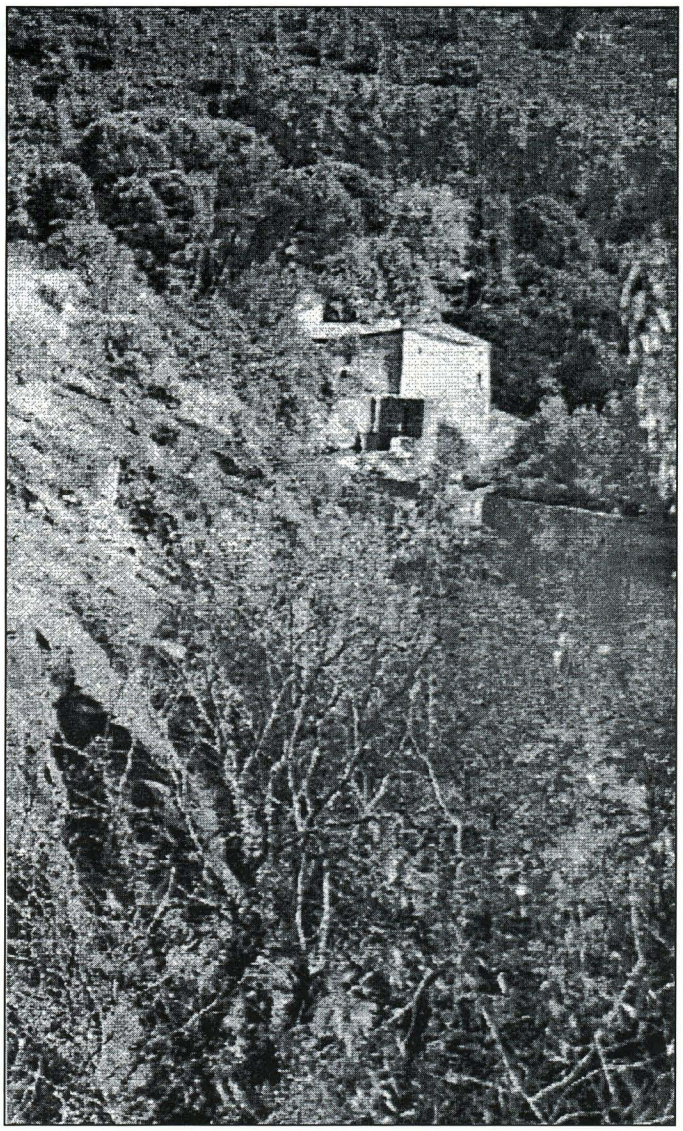

Cliché De COOMAN

En 1967 arrêt définitif du moulin à la suite du décès de son propriétaire.[8]

Notes

1 - G.R.E.C. *(bulletins n° 53, 54,55.)*
2 - A.D.H. *(**Ceyras** G 7)*
3 - A.D.H. *(L 1172)*
4 - A.D.H. *(134 m 128)*
5 - A.D.H. *(10 R 85)*
6 - **Ceyras** *(archives communales)*
7 - G.R.E.C. *(n° 53, 54,55.)*
8- d°

Mentor De Cooman

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)